

## **FICHE N° 19 – REVISER LA GEOGRAPHIE EN BCPST**

Le temps est venu de consacrer tout le temps nécessaire de révision à l'épreuve de géographie. Pour ce faire, vous trouverez dans cette fiche les conseils essentiels pour rendre ce travail le plus efficace possible.

1- Avant toute chose, lisez le **rapport de jury 2022** que vous retrouverez ici :

[https://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf/rapport\\_a-bcpst\\_epreuve\\_epreuve\\_de\\_geographie\\_2022\\_v2.pdf](https://www.concours-agro-veto.net/IMG/pdf/rapport_a-bcpst_epreuve_epreuve_de_geographie_2022_v2.pdf)

Réussir un concours, c'est d'abord savoir exactement ce que sont **les attendus** des épreuves !

2- Votre révision ne peut se limiter à une simple relecture du cours et des TD. Il faut un apprentissage le plus actif possible intellectuellement :

→ Relisez chaque chapitre en lien étroit avec le **diaporama** que vous retrouverez sur cahier de prépa ( [https://cahier-de-prepa.fr/bcpst2-ozenne/docs?cle\\_de\\_la\\_matiere](https://cahier-de-prepa.fr/bcpst2-ozenne/docs?cle_de_la_matiere) ).

N'oubliez jamais le sens de l'épreuve en révisant : il s'agit d'étudier des dynamiques spatiales sur une carte topographique en lien avec des documents d'accompagnement. La reconnaissance visuelle des phénomènes est donc importante. Posez-vous les questions adéquates en révisant. Par exemple : à quoi ressemble un mitage urbain ? Comment repère-t-on une commune périurbaine ? Quelles sont les marques de la déprise agricole ? Comment repère-t-on la forte présence de l'économie présentielle ? Etc. Utilisez votre **ordinateur** ou votre **téléphone** pour rendre actif et visualiser vos apprentissages (Ajonc ? Pavillon ? Stabulation ? Etc) en procédant à des recherches d'**images**.

→ Pour compléter ce travail, utilisez le site **geoportail** ( <https://www.geoportail.gouv.fr/> ) dont les cartes topographiques couvrent la totalité du territoire français, y compris les DROM. Ce site est une mine d'informations et se trouve dorénavant au cœur de l'épreuve (voir FICHE)

→ Le **Mémento Géographie** de Cédric Allmang conseillé en bibliographie trouve à ce moment de l'année toute sa place. Relisez chaque chapitre en lien avec les cours correspondants. Les illustrations sont souvent de grande qualité, comme par exemple les extraits de carte topographique commentés à la façon dont il faudra le faire le jour de votre oral. Les questions types situées à la fin de chaque cours peuvent constituer des exercices stimulants à mener à plusieurs (dans un échange de questions-réponses, source d'apprentissage). Enfin, les exemples de sujets sont bien évidemment essentiels pour compléter autant que possible vos connaissances et vos approches méthodologiques.

→ Il faut travailler en **hiérarchisant** vos apprentissages. Aussi, je vous conseille d'élaborer pour chaque chapitre une feuille de **mots-clés** identifiés dans les titres ou dans le corps du texte de chaque cours. Utilisez la fiche de vocabulaire pour en connaître la définition exacte. Cela vous servira le jour de l'épreuve pour définir votre sujet mais également rendre vos démonstrations les plus rigoureuses et les plus précises possibles si vous êtes capable de réutiliser ce vocabulaire. Sachez qu'une définition bien maîtrisée est un outil formidable pour repérer sur la carte et dans les documents d'accompagnement les éléments attendus.

→ Relisez les **commentaires écrits** dans votre **cahier de colles** : ce sont des erreurs ou des approximations que vous avez commises qui m'ont conduit à les écrire. Quelle **efficacité** que de les revoir pour ne pas les commettre à Paris !

3- Au vu de vos passages en colle cette année, voici quelques rappels primordiaux à retenir :

→ Il faut réfléchir à **différentes échelles**. Tous les éléments susceptibles de permettre la compréhension de l'espace étudié ne sont pas obligatoirement présents sur la carte. Vous le savez, par exemple, Paris peut avoir une forte influence sur une grande partie du territoire français (résidences secondaires et tourisme en Bretagne, en Normandie, en Provence, dans les Alpes du Nord) du fait d'une proximité relative (résidences secondaires et tourisme en Normandie) ou d'une très bonne desserte TGV et autoroutières (Bretagne, Provence...)

→ En particulier, un élément très influent peut être **immédiatement à l'extérieur** des limites de la carte (un grand pôle urbain, un littoral, une autoroute...) : beaucoup d'entre vous l'ont parfois oublié cette année ce qui limite fortement la pertinence de vos interprétations ;

→ Sur les éditions de carte les plus récentes, de nombreuses indications ont **disparu** (*Elev., Scier., From., Fab.*) du fait d'un choix regrettable de l'IGN. Aussi, il ne reste plus que les hangars ou les bâtiments en grisé sur les cartes, sans autres informations. C'est ainsi grâce aux documents d'accompagnement ou à vos connaissances (ex : le modèle agricole breton et l'existence de nombreuses exploitations hors-sol) qu'il faut tenter de retrouver leur rôle exact. Le jour J, vous pouvez émettre des hypothèses à votre jury qui reconnaîtra ainsi votre capacité à évaluer une situation. Les *silos* restent nommés comme d'autres services (*Ec., Coll., Lyc...*).

→ Ne confondez pas une **parcelle** (un type de culture ou de mise en valeur type surface en herbe, appartenant à une seule exploitation) et une **exploitation** (une unité économique, c'est-à-dire une entreprise qui participe à la production agricole, qui peut posséder plusieurs parcelles, et dont la taille peut se mesurer en hectare ou en nombre de têtes de bétail). Les parcelles sont parfois visibles sur les cartes (grâce aux haies), les exploitations jamais puisque leurs limites répondent à une définition juridique (à qui appartient quoi).

→ Enfin, *last but not least*, la lecture et l'explication des **statistiques agricoles** manquent souvent de rigueur. Ne confondez pas l'évolution de la **SAU**, visible sur la carte et celle du nombre d'**exploitations** et ne mélangez jamais leur analyse. Le plus souvent, il faut débiter par la description de l'évolution de la taille de la SAU, seule à même de vous permettre d'évaluer le maintien, le recul ou plus rarement l'essor de l'activité agricole. En revanche, le nombre d'exploitations baissera dans la quasi-totalité des cas. Vous ne pouvez pas l'interpréter obligatoirement comme le recul de l'activité agricole (seule la SAU peut jouer ce rôle). La plupart du temps, cette baisse du nombre d'exploitations est en relation avec une nécessité d'agrandissement de chacune d'entre elles depuis l'avènement du productivisme, qui suppose la forte poussée des investissements (machines, intrants, bâtiments...). Augmenter sa taille permet à chaque exploitation de produire davantage et donc d'atteindre plus aisément la rentabilité. D'ailleurs, vous pouvez calculer la taille des exploitations et leur évolution par l'opération suivante (SAU/Nb d'exploitations). Ainsi, le regroupement des parcelles s'appelle le **remembrement** ; la fusion des exploitations se nomme la **concentration** : deux processus parallèles aux objectifs certes complémentaires mais différents.

4- Enfin, voici quelques **conseils pratiques** à suivre au moment de votre passage à l'oral :

→ N'écrivez jamais vos **prises de notes** recto-verso ( et ce, quelle que soit la discipline). Cela est souvent source de confusion, surtout quand le stress est important. Ecrivez seulement sur un côté de la feuille et numérotez rapidement vos feuillets.

→ Si vous en ressentez le besoin, utilisez des **post-it** pour repérer les éléments à commenter sur la carte. Lors des dernières sessions, cela était permis aux candidats.

→ Ne donnez jamais le sentiment de **plaquer le cours** sans prise en compte des documents. Restez toujours au plus proche de la situation locale à étudier.